

Un chômage qui rapporte gros

LA crise ne fait pas que des malheureux. Afin de faire face à l'afflux des nouveaux chômeurs, Pôle emploi devait examiner, mardi 21 juillet, les candidatures de plusieurs boîtes privées destinées à assurer le traitement de 320 000 chômeurs. Pas moins. En réalité, l'idée ne date pas d'hier. Ce recours massif au privé – certes prévu par la loi – avait été annoncé avant même la création de Pôle emploi par son président, et ancien conseiller de Raffarin, Christian Charpy.

Dans les temps reculés de l'ANPE et du gouvernement Raffarin, quelques « expériences » de privatisation du traitement des chômeurs avaient été effectuées sur quelques milliers seulement

de personnes. Succès total décrit à plusieurs reprises par « Le Canard » : ces cabinets privés ont affiché des performances nettement moins étincelantes que la bonne vieille ANPE et à des coûts beaucoup plus élevés. Ainsi, après neuf mois d'inscription au chômage, pas plus de 5,7 % des heureux bénéficiaires de ce traitement préférentiel par le privé avaient retrouvé un boulot, soit trois fois moins que les demandeurs d'emploi « basiques » traités par le service public. Or les cabinets privés bénéficiaient d'un petit avantage au départ : ils pouvaient trier les « clients » qu'ils allaient prendre en charge. Et ils ne se sont pas privés de choisir ceux qui, en principe, offraient le

reclassement le plus facile.

Du coup, les députés socialistes ont interpellé le gouvernement sur ce joli cadeau. Ils ont tort : faute de profiter aux chômeurs, ce marché a, au moins, contribué à la fortune du cabinet Altedia, l'un des principaux bénéficiaires des contrats privés passés par la regrettée ANPE. Son fondateur, Raymond Soubie, a quitté son fauteuil de président en 2007 pour devenir conseiller social de Sarkozy et, en réalité, le véritable ministre du Travail. Altedia est toujours sur les rangs pour profiter d'une partie de la manne des chômeurs. Les héritiers de ce baron de la Sarkozye ont déjà mis le champagne au frais.

A. G.